

POUR AFFICHAGE**COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX**
DATE MODIFIÉE – CET AVIS ANNULE ET
REMPLACE L'AVIS PRÉCÉDENT

Commune de : ST OFFENGE

Dans un précédent avis nous vous informions de la programmation d'une coupure d'électricité afin de réaliser des travaux sur le réseau électrique qui alimente une partie de la commune de ST OFFENGE.

A la suite d'un événement imprévu indépendant de notre volonté, nous vous informons que nous sommes contraints de reporter les travaux ainsi que la coupure associée. Nous vous prions d'accepter toutes nos excuses pour ce report et la gêne que cela pourrait occasionner.

La coupure a dû être reportée aux dates et heures indiquées ci-dessous.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

jeudi 27 février 2025
de 14h00 à 15h00

Quartiers ou lieux-dits :

CHEF LIEU

506, 1036 ROUTE DE CUSY

69, 151 chemin DE LA RUPPE

7, 25, 45 au 47, 51, 20, 54 chemin DES GRUBES

55, 95, 113 ROUTE DES BONNEVOS

175, 217 au 219, 235, 275, 353, 701, 731, 110, 150, 200, 300, 406 ROUTE DES HUGUETS

15, 71, 137 au 145, 175 chemin DE BREGATET

1617, 1621, 1741, 1805, 1620, 1742, 1780, 1888 ROUTE DU ROCHERET

105, 113 au 117, 62, 82, 154, 198, 298, 304 chemin DES TOQUETS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

